TRAVAIL REPUBLIQUE DU CAMEROUS Paix-Travail-Patrie ****** MINISTERE DES FINANCES ****** Secrétariat Général Direction des Ressources Financières Sous-Direction du Budget et du Matériel

REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

General Secretariat

Department of Financial Resources

Sub Department of Budget and Materials

Public Contract's Service

Service des Marchés

/D/MINFI/SG/DRF/SDBM/SM/SA2 du

portant constatation de la Commission Interne des Marchés placée auprès de la Direction Générale des Douanes

LE MINISTRE DES FINANCES,

VU la Constitution:

le décret 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le VU décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

VU le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ; VU le décret 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

le décret n°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ; VU

VU le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du VU 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

VU le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

la décision n°00000432/CAB/MINMAP/DU 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commission VU Interne de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

VU les nécessités de service.

DECIDE:

Article 1er: La composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Direction Générale de la Douane est pour compter de la date de signature de la présente décision, constatée ainsi qu'il suit :

Président : Monsieur SALI HAMIDOU.

Membres:

Représentant du Ministère des Finances : Monsieur MOUSSA YAYA.

- Représentant du Ministère des Marchés Publics : Madame OMENGA Flora Viviane ;

- Représentant du Ministère des Investissements Publics : MVE EBANG Francis Rostand ;

Secrétaire: Madame AKAMBA ZANG Michelle Laetitia.

Article 2 : A compter de la date de signature, les membres ci-dessus de ladite Commission ont un mandat de deux (02) ans renouvelable une fois.

Article 3: Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, et communiquée partout où besoin sera.

Yaoundé, le

n 2 Jun 2019

AMPLIATIONS:

- MINMAP (autorité des Marchés Publics);
- DG ARMP;
- -Intéressé(s) ;
- Chrono:
- Archives.

BLIQUE DU C Paul MOTAZE